

Pétition en faveur de Dang Xuân Diêu

Genève, le 10 novembre 2014.

Son Excellence Monsieur Nguyen Tan Dung
Premier Ministre de la République Socialiste du Vietnam
1 rue Hoang Hoa Tham, District Ba Dinh
Ha Noi
Vietnam

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser cette lettre au sujet du citoyen vietnamien Dang Xuân Diêu, né le 8 juillet 1979, accusé et condamné le 9 janvier 2013 pour activités visant à renverser le gouvernement en vertu de l'article 79 du Code pénal vietnamien.

Etant informés sur ses conditions dramatiques de détention, nous vous faisons part de notre profonde inquiétude pour sa santé et pour son intégrité physique et vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer à Monsieur Dang Xuân Diêu un traitement carcéral et médical décent. Nous sollicitons ainsi un droit de visite à son lieu de détention pour raison humanitaire par une délégation de personnalités suisses.

Nous vous demandons aussi d'examiner les conditions objectives de libération de Dang Xuân Diêu en vertu du Pacte International des droits civils et politiques que le Vietnam a signé.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Collectif Suisse en faveur de Dang Xuân Diêu représenté par

Anne-Marie von Arx-Vernon, Députée, Grand Conseil, République et Canton de Genève



Michel Rossetti, Ancien Conseiller administratif et Maire de la Ville de Genève



Jean-Marc Comte, Conseiller administratif et Maire du Grand-Saconnex, République et Canton de Genève



Rolin Wavre, Conseiller Communal, Pregny-Chambesey, République et Canton de Genève



Simon Brandt, Conseiller Communal, Ville de Genève, République et Canton de Genève



Contact:

Anne-Marie von Arx-Vernon, députée au Grand Conseil
24, avenue de Pictet de Rochemont
1207 Genève
SUISSE